



## Code déontologique des participants à l'Atlas des odonates de la région PACA

[www.odonates-paca.org](http://www.odonates-paca.org)

14 janvier 2009 - 2 août 2009

### 1/ Contexte général

Afin de prolonger le travail remarquable d'atlas odonatologiques initié et coordonné par la Société Française d'Odonatologie au niveau national et celui réalisé par le « Groupe *Sympetrum* » sur la Région Rhône-Alpes et les Hautes-Alpes nous aspirons à approfondir la connaissance de cet ordre dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et à permettre la participation et l'accès à ces informations au plus grand nombre par l'intermédiaire d'un site internet.

Plusieurs raisons motivent ce projet :

- ✓ la grande diversité qui caractérise la région PACA, grâce à sa configuration biogéographique,
- ✓ l'inégalité de prospection d'un secteur à l'autre de la région,
- ✓ la fragilité des milieux aquatiques, dû aux bouleversements d'origine anthropique et aux sécheresses chroniques,
- ✓ le porter à connaissance concernant la faune odonatologique de PACA.

Une attention supplémentaire sera portée à la Corse, dont l'odonatologie particulière mérite d'être suivie et compilée, ce, afin de pouvoir participer à d'éventuels projets particuliers qui pourraient concerner au futur l'île de Beauté.

### 2/ Objectifs de l'atlas

L'« atlas des odonates de la Région PACA » n'a pas d'existence formelle de type associative. Il n'a pas vocation à répondre à des études dans un but commercial.

Il a pour but de :

- ✓ Permettre aux odonatologues de disposer d'un outil actualisé afin d'orienter les recherches et d'améliorer la connaissance de ce groupe dans la région PACA.
- ✓ Permettre d'appréhender le statut de conservation des espèces à l'échelle de la région. Une liste rouge régionale pourra être proposée lorsque le projet sera suffisamment avancé.
- ✓ Permettre aux gestionnaires des espaces naturels et aux acteurs de la protection de la nature de disposer d'un outil utile à la préservation de la faune odonatologique et plus largement des milieux aquatiques.

### 3/ Généralités

#### Respect des odonates et de leurs milieux

Dans le cadre de ses activités odonatologiques, tout participant au projet d'atlas doit faire preuve d'un grand respect des odonates comme de leurs milieux de développement.

## Rigueur scientifique

L'identification des espèces doit être réalisée avec une rigueur scientifique irréprochable à l'aide des ouvrages et articles de systématique nécessaires. Une liste de référence des espèces et sous-espèces d'Odonates de la région PACA est proposée sur le site internet.

En concertation avec l'observateur, on cherchera à confirmer toutes les identifications pour lesquelles il subsiste un doute. Si le doute n'est pas levé, l'observation ne sera pas retenue, ou retenue comme « nécessitant vérification ».

## 4/ Utilisation des données

### Propriété et utilisation des données initiales<sup>1</sup>

#### ➤ Propriété des données

Les données des participants au projet sont transmises dans le principal but d'établir un atlas cartographique. Chaque observateur reste propriétaire des données qu'il transmet dans le cadre de l'atlas.

Les données anciennes de plus de 20 ans sont réputées libérées et bien qu'elles restent indissociables de leurs auteurs et utilisables sans conditions particulières mais de manière raisonnée.

#### ➤ Gestion des données

La base de données et le site internet seront administrés par les coordinateurs du projet dont les noms sont précisés sur le site internet.

#### ➤ Échange de données avec les associations partenaires

Sauf avis contraire de la part des observateurs, les données pourront être transmises dans le cadre d'échanges bilatéraux aux associations partenaires qui œuvrent à la connaissance de la faune odonatologique en région PACA. A savoir par exemple, le Groupe *Sympetrum* (GRPLS). La liste de ces associations sera affichée avec précision sur le site Internet de l'Atlas. Une conservation séculaire des données sera confiée à un Muséum dont la désignation sera faite ultérieurement. Le dit Muséum n'aura pas l'usage de ces données mais pourra les valoriser lors de leur libération, soit au-delà de 20 ans.

Les associations partenaires pourront utiliser ces données dans le cadre de leurs projets ou dans le cadre d'études pouvant donner lieu à des expertises rémunérées.

#### ➤ Fourniture de données

Dans le cas de demandes d'informations adressées par d'autres organismes que les associations partenaires (autres types d'associations, bureaux d'études, communes, administrations, particulier...), la transmission de données ne pourra se faire qu'après accord préalable des observateurs.

En cas de transmission d'informations il sera demandé :

- ✓ la fourniture des observations inédites faites dans le cadre du projet,
- ✓ une copie de l'étude réalisée, ainsi qu'un retour d'information concernant les suites données au projet.

---

<sup>1</sup> Les données initiales sont les observations de base fournies par les collaborateurs de l'inventaire.

## Utilisation des données de synthèse<sup>2</sup>

La restitution publique des « données initiales » se fera sous forme de « données de synthèse » :

- ✓ Cartes à l'échelle régionale, voire départementale.
- ✓ Textes et données statistiques concernant les espèces (amplitude altitudinale, types d'habitats...).

Afin de suivre et partager la progression de l'atlas, les cartes, les textes et les noms des observateurs seront visibles sous sur le site internet et réactualisés une fois par an.

Lorsque l'état d'avancement du projet sera jugé suffisant, il pourra faire l'objet d'une publication.

Ce code déontologique est « vivant », peu à peu y seront ajoutés les nouvelles collaborations, certains détails pourront être modifiés, mais il ne sera jamais modifié sur la notion de respect des observateurs et de leurs contributions.

Stéphane BENCE  
Ribiers (Hautes-Alpes)  
stephane.bence@laposte.net

Cyrille DELIRY  
Cannes (Alpes Maritimes)  
cyrille@deliry.com

Yoan BRAUD  
Thèze (Alpes de Haute Provence)  
yoan\_braud@yahoo.fr

Lionel QUELIN  
Le Poët (Hautes-Alpes)  
[lionel.quelin@ceep.asso.fr](mailto:lionel.quelin@ceep.asso.fr)

*Équipe de coordination réunie dès le 30 mai 2007*

---

<sup>2</sup> Les données de synthèse correspondent à tout document de présentation et de restitution, élaboré à partir des données initiales.